

De : Lysiane ESTRADA, responsable Service Communication  
Pour : Information et diffusion

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Semaine du Développement Durable

# *Et si on passait à la couche lavable ?*

*Zoom sur les textiles sanitaires de la petite enfance*



### Le contexte national :

La Semaine du développement durable est un rendez-vous incontournable et très attendu. Chaque année, le ministère du Développement Durable invite les entreprises, les associations, les services publics, les collectivités et les établissements scolaires à promouvoir, du 1<sup>er</sup> au 7 avril, les principes du développement durable.

L'objectif de cette opération est de sensibiliser les Français aux enjeux du développement durable et inciter chacun à adopter des comportements plus responsables. En 2010, près de 3700 participants ont répondu à l'appel à projets. Alors en 2011, un seul mot d'ordre : « **Passez au durable, ça marche !** » Les changements de comportements mis en œuvre par tous et dans tous les domaines seront mis à l'honneur.

## Le contexte local :

- **En septembre 2008, la Communauté de Communes du Clermontais s'est officiellement engagée dans une démarche d'Agenda 21.** Il s'agit d'élaborer un projet global d'actions qui conciliera les 3 piliers du développement durable qui sont le respect de l'environnement, l'activité économique et la solidarité. Un Agenda 21 se décline dans tous les champs de compétence de la collectivité et l'ensemble des agents est mobilisé pour agir en faveur des 5 finalités qui sont :
  - La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
  - La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
  - L'épanouissement de tous les êtres humains
  - La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
  - Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.
- **En 2011, le Syndicat Centre Hérault (collectivité en charge du traitement des déchets) poursuit et renforce sa politique de prévention des déchets avec la mise en œuvre de son programme local de prévention des déchets.** Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. La prévention est une exigence du Grenelle de l'environnement qui fixe comme objectif la réduction de notre production de déchets de 7% en 5 ans. Pour atteindre cet objectif, le Syndicat Centre Hérault s'est engagé auprès de l'ADEME, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie à mettre en œuvre un programme local de prévention. L'enjeu est de faire basculer le regard vers l'amont, c'est-à-dire avant même la production du déchet. C'est adopter une vision « produit » : « quel produit vais-je choisir et comment vais-je l'utiliser pour produire le moins de déchet possible ? ». Cette réflexion se pose dès l'acte d'achat et pendant l'utilisation du produit.
- Le succès de cette ambition dépend de la capacité des collectivités locales, des entreprises, des acteurs de la société civile, des citoyens... à faire évoluer les comportements face aux déchets. Un comité de pilotage auquel participe activement la Communauté de Communes du Clermontais a été mis en place et un diagnostic des actions en cours est en voie de finalisation.
- **Dans ce contexte, la Communauté de Communes du Clermontais a souhaité participer à la semaine du Développement Durable pour informer et sensibiliser les habitants du Clermontais à la prévention des déchets et notamment ceux liés à la petite enfance.**

## Et si on passait à la couche lavable ?

- Un enfant met en moyenne deux ans et demi pour être « propre ». En France, naissent chaque année environ 800.000 enfants qui auront besoin de couches. En 2008, cela s'est traduit par la commercialisation de 3,27 milliards de couches jetables. À raison d'un poids unitaire moyen de 180g par couche usagée, l'utilisation des couches jetables aura généré près de 600.000 tonnes de déchets à traiter, ce qui représente environ 3% de l'ensemble des ordures ménagères.
- En moyenne un enfant – entre 0 et 2 ans et demi - produit 1 tonne de déchets. Sur le Clermontais on compte 200 naissances par an, il y a donc sur ce type de déchet une marge de manœuvre importante pour réduire les déchets et ce d'autant plus qu'il existe une alternative : la couche lavable.

Pour tout connaître sur la couche lavable, ses avantages et ses inconvénients la Communauté de Communes du Clermontais donne rendez-vous à la population locale le **mercredi 6 Avril**, sur le stand qu'elle animera sur le marché de Clermont

l'Hérault, en haut de la rue du Doyen René Gosse, de 9h à 13h. Elle sera également présente sur le marché de Paulhan le jeudi 21 avril.

**Contact presse :**

- Lysiane ESTRADA, Responsable Service Communication et co-responsable de l'Agenda 21 : [l.estrada@cc-clermontais.fr](mailto:l.estrada@cc-clermontais.fr); Tel : 04 67 88 95 50
- Vincent COSTE, coordinateur du tri, Communauté de communes du Clermontais : [v.costes@cc-clermontais.fr](mailto:v.costes@cc-clermontais.fr)

De : Lysiane ESTRADA, responsable Service Communication  
Pour : Information et diffusion

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Semaine du Développement Durable

# *Et si on passait à la couche lavable ?*

*Zoom sur les textiles sanitaires de la petite enfance*



### Le contexte national :

La Semaine du développement durable est un rendez-vous incontournable et très attendu. Chaque année, le ministère du Développement Durable invite les entreprises, les associations, les services publics, les collectivités et les établissements scolaires à promouvoir, du 1<sup>er</sup> au 7 avril, les principes du développement durable.

L'objectif de cette opération est de sensibiliser les Français aux enjeux du développement durable et inciter chacun à adopter des comportements plus responsables. En 2010, près de 3700 participants ont répondu à l'appel à projets. Alors en 2011, un seul mot d'ordre : « **Passez au durable, ça marche !** » Les changements de comportements mis en œuvre par tous et dans tous les domaines seront mis à l'honneur.

## Le contexte local :

- **En septembre 2008, la Communauté de Communes du Clermontais s'est officiellement engagée dans une démarche d'Agenda 21.** Il s'agit d'élaborer un projet global d'actions qui conciliera les 3 piliers du développement durable qui sont le respect de l'environnement, l'activité économique et la solidarité. Un Agenda 21 se décline dans tous les champs de compétence de la collectivité et l'ensemble des agents est mobilisé pour agir en faveur des 5 finalités qui sont :
  - La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
  - La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
  - L'épanouissement de tous les êtres humains
  - La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
  - Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.
- **En 2011, le Syndicat Centre Hérault (collectivité en charge du traitement des déchets) poursuit et renforce sa politique de prévention des déchets avec la mise en œuvre de son programme local de prévention des déchets.** Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. La prévention est une exigence du Grenelle de l'environnement qui fixe comme objectif la réduction de notre production de déchets de 7% en 5 ans. Pour atteindre cet objectif, le Syndicat Centre Hérault s'est engagé auprès de l'ADEME, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie à mettre en œuvre un programme local de prévention. L'enjeu est de faire basculer le regard vers l'amont, c'est-à-dire avant même la production du déchet. C'est adopter une vision « produit » : « quel produit vais-je choisir et comment vais-je l'utiliser pour produire le moins de déchet possible ? ». Cette réflexion se pose dès l'acte d'achat et pendant l'utilisation du produit.
- Le succès de cette ambition dépend de la capacité des collectivités locales, des entreprises, des acteurs de la société civile, des citoyens... à faire évoluer les comportements face aux déchets. Un comité de pilotage auquel participe activement la Communauté de Communes du Clermontais a été mis en place et un diagnostic des actions en cours est en voie de finalisation.
- **Dans ce contexte, la Communauté de Communes du Clermontais a souhaité participer à la semaine du Développement Durable pour informer et sensibiliser les habitants du Clermontais à la prévention des déchets et notamment ceux liés à la petite enfance.**

## Et si on passait à la couche lavable ?

- Un enfant met en moyenne deux ans et demi pour être « propre ». En France, naissent chaque année environ 800.000 enfants qui auront besoin de couches. En 2008, cela s'est traduit par la commercialisation de 3,27 milliards de couches jetables. À raison d'un poids unitaire moyen de 180g par couche usagée, l'utilisation des couches jetables aura généré près de 600.000 tonnes de déchets à traiter, ce qui représente environ 3% de l'ensemble des ordures ménagères.
- En moyenne un enfant – entre 0 et 2 ans et demi - produit 1 tonne de déchets. Sur le Clermontais on compte 200 naissances par an, il y a donc sur ce type de déchet une marge de manœuvre importante pour réduire les déchets et ce d'autant plus qu'il existe une alternative : la couche lavable.

Pour tout connaître sur la couche lavable, ses avantages et ses inconvénients la Communauté de Communes du Clermontais donne rendez-vous à la population locale le **mercredi 6 Avril**, sur le stand qu'elle animera sur le marché de Clermont

l'Hérault, en haut de la rue du Doyen René Gosse, de 9h à 13h. Elle sera également présente sur le marché de Paulhan le jeudi 21 avril.

**Contact presse :**

- Lysiane ESTRADA, Responsable Service Communication et co-responsable de l'Agenda 21 : [l.estrada@cc-clermontais.fr](mailto:l.estrada@cc-clermontais.fr); Tel : 04 67 88 95 50
- Vincent COSTE, coordinateur du tri, Communauté de communes du Clermontais : [v.costes@cc-clermontais.fr](mailto:v.costes@cc-clermontais.fr)